

*Initiatives ministérielles*

• (1545)

Finalement, il y a eu cette question au sujet des travailleurs. Il est regrettable—et je partage cette inquiétude avec mes collègues des deux côtés de cette Chambre—que des hommes et des femmes seront déplacés. C'est vraiment très malheureux. Je veux rappeler que c'est la priorité de ce gouvernement et, je l'espère, de tous les collègues de la Chambre, de tenter de trouver des moyens de répondre aux besoins de ces hommes et de ces femmes.

Dans le cas du nouveau pont, ces travailleurs auront la préférence au moment de l'embauche, de même que certaines personnes pourront bénéficier de programmes de retraite. Des programmes de formation et de recyclage seront prévus. J'y tiens, et j'espère qu'on travaillera très fort ensemble afin de s'assurer que ces hommes et ces femmes ne se retrouveront pas sans travail après la création du pont.

[Traduction]

Maintenant que j'ai répondu à ces questions qui, à mon avis, nécessitaient quelques précisions, je voudrais passer très rapidement à quelques-uns des points principaux que je juge importants.

Notre gouvernement a dit clairement pendant la campagne électorale et dans le récent discours du Trône que le plus grand défi économique, politique et social du pays était de remettre les Canadiens au travail. Nous sommes résolus à prendre toutes les initiatives possibles pour appuyer la création d'emplois, stimuler l'activité économique et rétablir l'espoir et la confiance de tous les Canadiens dans l'avenir. Ce projet aidera à atteindre ces objectifs.

Il n'y a pas d'endroits qui aient de plus grands besoins que le Canada atlantique car, plus que toute autre, cette région souffre depuis trop longtemps d'un chômage trop élevé, ce qui se traduit par la dépendance et le désespoir. Tout le monde devrait voir avec joie cette initiative dans une partie économiquement très touchée du pays.

Le projet de construction d'un pont enjambant le détroit de Northumberland aura un effet immédiat et important sur l'économie du Canada atlantique, en général, et de l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier. Le reste du pays peut espérer aussi quelques retombées à long terme de ce projet.

Les députés se souviendront que nous avons estimé le nombre d'emplois directs à 1 000 pendant chacune des quatre années de la construction, soit un total de presque 3 000 années-personnes, ce qui est beaucoup. Aux termes du contrat entre le gouvernement fédéral et l'entrepreneur, plus de 95 p. 100 de ces emplois reviendront à des gens des provinces atlantiques. Vu le nombre de chômeurs, ce sera très important pour cette région et pour l'ensemble du Canada.

Ce projet stimulera considérablement l'emploi dans la région. Il donnera à des milliers de travailleurs l'occasion de gagner de l'argent, puis de pratiquer et d'améliorer leurs compétences professionnelles. Les emplois directs ne sont cependant qu'une partie des choses.

Le contrat spécifie aussi que quelque 70 p. 100 des biens acquis devront venir de la région. C'est considérable, car il faudra des milliers de tonnes de ciment, des câbles d'acier pour armer le béton, de l'acier formé, des pièces manufacturées et bien d'autres choses. Vu que le projet total est estimé à 840 ou 850 millions de dollars, on peut calculer que les salaires et les achats injecteront dans l'économie des provinces atlantiques un demi-milliard de dollars sur cinq ans. Cela devrait certainement relancer l'économie d'une région de ce grand pays qui en a singulièrement besoin.

Il faut bien se souvenir que ce projet de pont n'est en rien un programme de création d'emplois qui serait destiné à aider les provinces les plus pauvres pendant une brève période. Il est certain qu'une fois le pont construit les emplois disparaîtront, mais il y aura des retombées. On estime, par exemple, qu'il en résultera une augmentation du tourisme. Les possibilités d'affaires seront également meilleures, et je pourrais continuer.

[Français]

Je considère personnellement que les propos tenus par l'honorable ministre ont été très instructifs et des plus convaincants aujourd'hui. Il est évident que le projet du pont constitue une très bonne affaire pour les contribuables de ce pays. Conformément aux conditions stipulées dans l'Acte d'union avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard et le gouvernement fédéral, ce dernier est clairement tenu de financer un mode de raccordement quelconque, que ce soit un pont ou un système de traversiers entre l'île et le continent.

Dans le cas d'un service de traversiers, les contribuables canadiens devront dépenser au moins 42 millions de dollars, chaque année, au cours des 35 prochaines années, pour permettre l'exploitation du service de traversiers Marine Atlantique. Ce montant comprend le coût d'exploitation des traversiers, le coût d'entretien et les dépenses en capital, par exemple, pour l'achat de nouveaux brise-glace pendant cette période. Après 35 ans, les subventions accordées par le gouvernement fédéral devraient se poursuivre et augmenteraient en raison de la demande de service. Comme l'a mentionné le ministre, cela entraînerait des dépenses incontrôlées, sans aucun répit en perspective, et cela n'est pas une bonne affaire pour les contribuables de ce pays.

• (1550)

Permettez-moi d'ajouter quelques observations à ce que le ministre a dit au sujet de la qualité du projet sur le plan de l'environnement. Cette question a fait couler beaucoup d'encre pendant la majeure partie des cinq années d'élaboration du projet. La question du respect de l'environnement a été la principale préoccupation du gouvernement et du promoteur. Il est évident que ce projet a fait l'objet d'études environnementales les plus poussées jamais entreprises pour un projet de cette envergure. En effet, comme je l'ai mentionné, il y a eu au-delà de 90 études, 80 rencontres, et la population a eu l'occasion à maintes reprises de se prononcer sur les exigences du projet au cours des quelque 85 assemblées publiques. Ce projet respecte toutes les exigences, non seulement sur le plan technique mais aussi sur le plan de l'environnement.